



PLAN CLIMAT ÉNERGIE RHIN·VIGNOBLE·GRAND BALLON

Rapport d'activité Phase 3 - 2^{ème} année
1^{er} Janvier au 31 décembre 2016

Version du 7 février 2017

Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
Espace du Florival
170 rue de la République
68500 GUEBWILLER
m.prefol@rhin-vignoble-grandballon.fr

energivie.info soutient les Plans Climat et les EIE :

energivie.info
Construire, rénover, économiser
avec la Région et l'ADEME



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



SOMMAIRE

1	SYNTHÈSE 2016	3
2	THÉMATIQUES ET ACTIONS ENGAGÉES	3
2.1	Axe 1 : Sobriété Énergétique	3
2.1.1	Accompagnement Conseiller en Énergie Partagée pour les communes.....	3
2.1.2	Partenariat EDF : Ampoules LED.....	4
2.2	Axe 2 : Rénovation du patrimoine public	4
2.2.1	Coordination générale de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte	4
2.2.2	Modernisation de l'éclairage public.....	5
2.2.3	Rénovation Bâtiments communaux	5
2.3	Axe 3 : Développement des énergies renouvelables	6
2.3.1	Réunion sur le développement du photovoltaïque.....	6
2.3.2	Réalisation d'un cadastre solaire photovoltaïque.....	6
2.3.3	Étude de potentiel photovoltaïque pour les bâtiments communaux	7
2.4	Axe 4 : Mobilité Durable	8
2.4.1	Organisation, coordination et participation au défi régional vélo.....	8
2.4.2	Organisation d'une conférence débat « la voiture électrique, un virage décisif »	8
2.5	Axe 5 : Informer, diffuser, communiquer sur les enjeux air-énergie-climat	9
2.5.1	Évènement Grand Public : la Fête de l'Eau et des Énergies	9
3	MOBILISATION DES ACTEURS ET ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS	10
3.1	Articulation avec les autres démarches en cours.....	10
3.2	Engagement des collectivités	10
3.3	Engagement de la société civile	10
4	SUIVI DU TEMPS PASSÉ PAR ACTION	11
5	PROGRAMME D' ACTIONS POUR LE PREMIER SEMESTRE 2017	12



1 SYNTHÈSE 2016

L'année 2016 a été marquée par 2 actions majeures, qui représentent plus de 55% du temps de travail annuel : l'organisation avec le Conseil de Développement d'un évènement grand public de 2 jours sur 10 sites et la coordination générale de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

D'autre part, une démarche de développement de l'énergie photovoltaïque (toitures publiques et privées) a été enclenchée (réunions, relais des aides photovoltaïques de la région, cadastre solaire et étude de potentiel) en s'appuyant sur l'Espace Info Energie, la start-up In Sun We Trust et les communes ayant déjà installé des centrales de production.

Cette année a été également l'occasion de renforcer le lien direct avec les communes pour leurs projets de rénovation de bâtiments et de modernisation de l'éclairage public.

2 THÉMATIQUES ET ACTIONS ENGAGÉES

Le format du bilan reprend le découpage des thématiques proposé dans le cahier des charges de l'ADEME : thématiques historiques, en développement, émergentes.

2.1 Axe 1 : Sobriété Énergétique

2.1.1 Accompagnement Conseiller en Énergie Partagée pour les communes

Une réunion de présentation de l'accompagnement d'un Conseiller en Énergie Partagée a été organisée le jeudi 17 novembre. Cet accompagnement d'un an porte sur trois axes :

1. Analyse des factures, puissances et abonnements des bâtiments publics ;
2. Réglages et optimisation : chaudières, détecteurs de présence, chauffe-eau, ventilations, planchers chauffants et autres équipements techniques ;
3. Sensibilisation des occupants et formation des agents.

En moyenne, 13% d'économies d'énergies sont réalisées grâce à ces trois axes dans les bâtiments communaux qui en ont bénéficié, cela sans aucun investissement lourd. (Retour d'expérience de 20 bâtiments).

Le prestataire missionné par l'ADEME et la région Grand Est est l'association de maîtrise de l'énergie Alter Alsace Énergie, basée à Lutterbach. Dans le cadre de ce partenariat, le coût d'intervention du conseiller est de 570€ par bâtiment par an, pris en charge à 60% par l'ADEME soit un solde de 228€ à la charge de la collectivité par bâtiment et par an.

Cette réunion était ouverte aux élus et aux techniciens des communes. La présentation a été faite par M. Richard LEMOINE, Référent collectivités et coordinateur technique d'Alter Alsace Énergies. 20 personnes étaient présentes à la réunion, représentant 14 communes du Pays. A la suite de la réunion, 34 bâtiments de 7 communes différentes ont été inscrits dans le dispositif. Chaque commune signe la convention avec Alter Alsace Energie, pour un an.



2.1.2 Partenariat EDF : Ampoules LED

Dans le cadre de la labellisation Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), le Pays a pu faire bénéficier les collectivités de son territoire d'un lot de 3 500 duos d'ampoules LED. Ces ampoules étaient fournies par EDF, en partenariat avec le ministère de l'environnement via la signature de conventions. Les engagements des bénéficiaires étaient de cibler les familles en situation de précarité énergétique ou les retraités. En échange, les particuliers pouvaient ramener 2 anciennes ampoules usagées pour recyclage.

Les objectifs de cette opération étaient :

- d'inciter à changer les ampoules afin de faire des économies d'énergie,
- de sensibiliser à la filière de tri des ampoules (Recylum)
- de donner en même temps une brochure de l'Espace Info Energie du Pays

La répartition, par taille, s'est faite comme suit :

- CCRG : 2000 duos
- CCCHR : 1000 duos
- CCER : 500 duos

soit 7000 ampoules LED au total sur le territoire.

La première vague de distribution a eu lieu lors de la Fête de l'Eau et des Énergies, l'évènement grand public du Pays le 8 et 9 Octobre. Durant ces deux jours, 171 duos ont été distribués en échange d'anciennes ampoules usagées.

Par la suite les ampoules ont été distribuées :

- lors de l'inauguration de la nouvelle déchèterie de la communauté de communes d'Essor du Rhin à Blodelsheim
- lors de l'inauguration du presbytère rénové BBC de Munchouse
- durant les repas du 3ème et 4ème âges organisés par les communes
- via les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) et bureaux sociaux des communes

2.2 Axe 2 : Rénovation du patrimoine public

2.2.1 Coordination générale de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

En 2015, le Pays ayant été labellisé Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, une première enveloppe financière avait été attribuée. Puis, en janvier 2016, un nouvel appel à manifestation d'intérêt auprès des 38 collectivités du Pays a été lancé pour financer de nouveaux projets et bénéficier d'une enveloppe financière complémentaire.

Enfin, en toute fin d'année 2016, 2 dernières fiches actions se sont ajoutées pour bénéficier du reliquat. Au total, ce sont donc 46 actions pour une aide globale de 1,9 million d'euros qui sont déposées par le Pays pour le compte des 38 collectivités.

La chargée de mission Plan Climat a été la coordinatrice pour constituer ces dossiers : rédaction de la convention et des fiches actions, suivi des communes (devis, délibérations, courriers...), lien avec la DDT, DREAL et ADEME, gestion de la répartition de l'enveloppe, suivi du versement des avances, communication.

Cette action se poursuit sur 2017, avec le suivi des projets lancés, et la validation des dossiers de demande de solde (justificatifs, etc.).



2.2.2 Modernisation de l'éclairage public

Par rapport à 2015, ce sont 12 nouveaux projets supplémentaires de rénovation de l'éclairage public qui ont été préparés et signés pour l'avenant de la convention TEPCV. Au total, ce sont 23 projets sur 20 communes et plus de 1000 lampadaires rénovés.

Les missions ont été de préparer l'appel à projet, de communiquer vers les communes, d'organiser plusieurs réunions dans les communes afin de présenter l'appel à projet éclairage public, de réaliser par la suite un suivi des dossiers (courriers, délibérations, devis, études...) et d'envoyer aux services de l'Etat pour validation.

2.2.3 Rénovation Bâtiments communaux

En tant que relais sur le territoire des politiques Energivie de la région, le Plan Climat a suivi et soutenu les dossiers de rénovation de bâtiments publics pour aider les communes à obtenir le maximum d'aides possibles, notamment en augmentant le niveau d'exigence du projet de rénovation.

Pour exemple deux projets en particulier ont été suivis :

1) école d'Oberentzen

Situation initiale : projet de changement des menuiseries de l'école

Situation proposée et choisie : rénovation de l'école avec un bouquet de travaux (VMC, menuiseries, dalle haute) et par conséquent accès aux aides Energivie (subvention de 27 000€) ainsi que mise en place des normes de surveillance de la qualité de l'air intérieur des salles de classes.

2) presbytère de Munchhouse

Situation initiale : rénovation et réhabilitation basique du bâtiment

Situation proposée et choisie: rénovation globale Basse Consommation du presbytère et par conséquent accès aux aides Energivie et TEPCV (subventions de 72 000€). Bouquet de travaux global : dalles basse et haute, toiture, VMC, systèmes de chauffage et isolation des murs par l'extérieur.

Cette action se poursuit sur 2017, avec la présentation du nouveau dispositif d'aides CLIMAXION pour les communes et l'accompagnement au montage de projets.



2.3 Axe 3 : Développement des énergies renouvelables

2.3.1 Réunion sur le développement du photovoltaïque

Le territoire, lauréat en 2015 de l'appel à projet national Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, s'est engagé dans de nombreux projets d'efficacité énergétique : modernisation de l'éclairage public, rénovation BBC de bâtiments publics, plateforme de rénovation performante des maisons individuelles, etc. Pour renforcer cette dynamique de transition énergétique, le Plan Climat-Énergie a proposé d'accompagner les collectivités pour monter des projets de production d'énergie photovoltaïque.

Une réunion à destination des élus et des techniciens a donc été organisée. La réunion a eu lieu le mardi 9 février 2016 à la Mairie de Roggenhouse. 13 élus ont participé, représentant 8 communes. Elle s'est déroulée en plusieurs temps :

- visite des installations de panneaux photovoltaïques de la commune de Roggenhouse, sur les toits de la mairie, école et église. M. Masson, Le Maire, et son adjoint, ont présenté leur retour d'expérience. Les toitures ont été équipées en panneaux dans le cadre d'une convention de mise à disposition des toits. La commune récupère une partie des recettes générées chaque année, comme un loyer.
- présentation des enjeux autour du photovoltaïque aujourd'hui sur le Pays (potentiel, objectifs à atteindre, retours sur investissements)
- recueil des besoins des communes sur le sujet

2.3.2 Réalisation d'un cadastre solaire photovoltaïque

Un partenariat a été conclu en septembre 2016 avec l'entreprise In Sun We Trust pour la réalisation d'un cadastre solaire photovoltaïque accessible grâce à une page internet : <http://rvgb.insunwetrust.solar>

Il permet à tous de tester simplement sa toiture et d'avoir un résultat énergétique (production) et économique (rentabilité) de son installation.

Les modalités du partenariat sont les suivantes :

- mise en couleur de toutes les toitures du Pays (privé et public) selon leur potentiel (du rouge au vert)
- détail du potentiel de chaque toiture
- mise en lien avec l'Espace Info Energie et les artisans-installateurs labellisés locaux
- personnalisation des pages avec logo et photos du territoire

Pour la réalisation de cette action, le Plan Climat-Energie a trouvé l'entreprise sur internet, pris contact avec eux, proposé un cahier des charges, rédigé la convention de partenariat, envoyé toutes les informations au prestataire et fait les tests de l'outil une fois en ligne. La communication sur cet outil a commencé, notamment lors d'évènement grand public (inaugurations et Fête de l'Eau et des Energies). La communication va se poursuivre sur 2017 avec présentation en communes lors de réunions publiques, articles dans la presse et bulletins communaux, sites internet.

L'action se poursuit sur 2017 avec la préparation d'un kit de communication à destination des communes qui présente le cadastre solaire et propose l'animation de réunions publiques sur le sujet.



2.3.3 Étude de potentiel photovoltaïque pour les bâtiments communaux

Dans la continuité du cadastre solaire, le Plan Climat a proposé aux communes qui le souhaitent de réaliser une étude de potentiel photovoltaïque des bâtiments communaux. Sous la forme d'un fichier Excel, tous les bâtiments publics de la communes sont listés avec les données et priorisés selon un code couleur regroupant 2 critères : fort potentiel de production et retour sur investissement inférieur à 10 ans (aides de la région incluses).

Les données regroupées dans le fichier sont :

- type de bâtiment
- surface de pose possible (hors Velux, etc.) en m²
- inclinaison du toit
- orientation
- hypothèse de puissance installée en kWc
- énergie produite sur 20 ans en kWh
- revenu généré sur 20 ans en € (basé sur le tarif d'achat de EDF au moment du fichier)
- coûts d'installation en €, raccordement ERDF inclus
- dispositif d'aides de la région
- montant à investir par la commune : coûts - dispositif d'aides
- gains pour la commune : revenu - montant à investir
- retour sur investissement en années (case en couleur suivant le résultat)

La case « retour sur investissement » est en vert si le retour est inférieur ou égal à 10 ans, en jaune de 11 à 15 ans et en orange au-dessus. Quand le potentiel de production est faible et non exploitable, la case est en rouge.

Les outils utilisés pour réaliser cette étude de potentiel sont l'outil en ligne de <http://InSunWeTrust.solar/simulateur> et TECSOL http://www.tecsol.fr/spv/pv_reseau.htm .

L'objectif de cet outil pour les communes est de pouvoir se focaliser tout de suite et simplement sur le ou les bâtiments qui sont les plus judicieux à équiper : fort potentiel de production et retour sur investissement inférieur à 10 ans, aides de la région incluses.

En 2016, l'étude a été réalisée sur 2 communes du Pays, l'action se poursuit sur 2017.



2.4 Axe 4 : Mobilité Durable

2.4.1 Organisation, coordination et participation au défi régional vélo

Le Plan Climat a participé à deux niveaux à l'organisation de la 7^{ème} édition du défi régional « Au Boulot j'y vais à Vélo » du 6 au 19 juin 2016 : participation au comité de pilotage régional et coordination sur le territoire du Pays.

A la fin du défi, une cérémonie de remise des prix a été organisée à Sélestat. Les personnes conviées étaient les entreprises participantes, les élus, les partenaires et la presse.

Durant la cérémonie, les chiffres de l'Alsace de l'édition 2016 ont été présentés :

- 159 entreprises participantes,
- 127 631 kms parcourus,
- 25 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre évitées,
- 6 382 € reversés à l'association humanitaire Vélos pour le Faso

Sur le territoire du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, les chiffres étaient les suivants :

- 13 entreprises participantes
- 150 salariés pédaleurs
- 100 élèves dans 4 écoles
- 7291 kms parcourus
- 365 € reversés à l'association humanitaire Vélos pour le Faso

Cette année n'a pas vu l'arrivée de nouvelles structures participantes. Un déploiement d'une dizaine de banderoles présentant le défi avait été fait quelques semaines avant le démarrage mais cela n'a pas permis de ramener de nouvelles entreprises ou collectivités. Pour les prochaines éditions, il serait intéressant de se focaliser sur une zone artisanale et industrielle et de faire une campagne de communication ciblée sur cette zone en rencontrant les entreprises.

2.4.2 Organisation d'une conférence débat « la voiture électrique, un virage décisif »

Le Plan Climat-Energie, avec le Conseil de Développement, a organisé une conférence débat « Voiture électrique : un virage décisif dans l'histoire ». Elle a eu lieu le mardi 22 novembre 2016 à Soultzmatt. 12 personnes étaient présentes.

Emmanuel Ezcurra, passionné de mobilité électrique et utilisateur au quotidien depuis plusieurs années, a présenté le rôle que peut jouer la voiture électrique dans la transition énergétique, l'histoire de la voiture électrique depuis le 19^{ème} siècle, des témoignages et les réalités économiques de la voiture électrique. Un moment de questions réponses a eu lieu ensuite avec les participants et notamment 2 autres utilisateurs au quotidien qui ont pu compléter le retour d'expérience.

En 2017, étant donné que le Pays a également au sein de son équipe un chargé de mission mobilité durable, toutes les actions mobilité durable du Plan Climat seront maintenant prises en charge par lui, notamment l'organisation du défi au boulot j'y vais à vélo.



2.5 Axe 5 : Informer, diffuser, communiquer sur les enjeux air-énergie-climat

2.5.1 Évènement Grand Public : la Fête de l'Eau et des Énergies

Grâce à l'impulsion de deux commissions du Conseil de Développement du Pays, la commission Eau-Biodiversité-Déchets et la commission Climat-Énergie, le projet de monter un évènement grand public a vu le jour. La volonté était que cet évènement prenne la forme d'une boîte à outils où chacun pourrait piocher des idées, des initiatives et des actions à faire pour économiser et préserver les ressources en eau et en énergies.

Le Conseil de Développement a voulu profiter du contexte de la COP 21 à Paris fin novembre 2015, pour mettre en valeur, faire découvrir et partager les solutions alternatives pour préserver durablement notre environnement.

Initialement la période prévue pour l'évènement était le mois de juin 2016. Pour des raisons de ressources disponibles et de délai d'organisation, il a finalement été décidé de le faire en octobre, le mois de septembre étant déjà très chargé. Pour choisir quel week-end d'octobre, les membres ont choisi de s'accorder avec les autres fêtes qui avaient lieu. En effet, CALEO organisait le 8 octobre une journée autour de l'eau et les Espaces Info Energie d'Alsace organisaient la fête de l'énergie les 8 et 9 octobre. Les dates des 8 et 9 octobre 2016 ont donc été validées.

Douze réunions de préparation ont eu lieu pour avancer sur les différentes étapes : communication, partenariat, logistique, animations, etc. Concernant la gestion de la communication, l'organisation avec le Conseil de Développement et la logistique globale de l'évènement, ce sont la conseillère Espace Info Energie et la chargée de mission Plan Climat Énergie qui ont travaillé sur le projet.



3 MOBILISATION DES ACTEURS ET ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS

3.1 Articulation avec les autres démarches en cours

Les équipes du Pays et du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon sont situés dans les mêmes locaux et ont la même direction. Les équipes travaillent en collaboration sur les sujets qui sont communs aux deux structures. D'autre part, le Pays porte également un Espace Info Energie, l'accompagnement OKTAVE, et le programme LEADER avec lesquels le Plan Climat énergie est amené à travailler ponctuellement. Un chargé de mission mobilité durable travaille également pour le PAYS, le Plan Climat énergie est donc amené à travailler avec lui. Il reprendra l'organisation du défi Au Boulot j'y vais à vélo en 2017.

3.2 Engagement des collectivités

Trois communautés de communes composent le Pays, pour chacun d'entre elles, un élu est référent pour le Plan Climat énergie. Chacun de ces élus suit plus ou moins en détail les actions du Plan Climat et l'un d'eux vote au conseil syndical (comité directeur) du Pays. Les agents de développement des communautés de communes et les secrétaires de mairie sont en relation directe avec la chargée de mission Plan Climat-Énergie pour le suivi des actions.

Dans le cadre de la démarche TEPCV (convention initiale, avenant 1 et 2), l'implication des collectivités pour les appels à projets et les actions présentées a été la suivante :

- 14% des fiches actions portées par le PAYS
- 13% des fiches actions portées par les collectivités de Centre-Haut-Rhin
- 53% des fiches actions portées par les collectivités de la Région de Guebwiller
- 20% des fiches actions portées par les collectivités de l'Essor du Rhin

3.3 Engagement de la société civile

Le Conseil de Développement du Pays qui représente la société civile est également très actif et les membres participent régulièrement aux commissions climat et aux assemblées du conseil de développement. Ils ont émis le souhait d'être plus impliqué encore dans les prises de décisions. C'est pourquoi en conseil syndical, le président du conseil de développement intervient pour présenter les avis et travaux en cours.

La commission climat du Conseil de Développement du Pays est un groupe de travail, représentant la société civile, qui se réunit régulièrement pour s'informer, débattre et proposer des actions concrètes aux élus. La commission climat est animée par la chargée de mission Plan Climat-Énergie. Le lieu change à chaque fois, afin de tourner dans les mairies des communes du Pays. Durant l'année 2016 il y a eu 14 réunions avec une quinzaine de personnes à chaque fois en moyenne. Pour chaque réunion, un compte-rendu détaillé est rédigé et publié sur le site internet: <http://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/pays/les-travaux-de-la-commission-climat.htm>

Les thèmes abordés pendant l'année ont été, entre autres :

- Photovoltaïque chez soi: quel modèle? modèles et des regroupements citoyens
- Présentation de l'outil web « in Sun We trust », cadastre solaire, du service public de rénovation des maisons individuelles : OKTAVE
- Défi Vélo 2016 : dates, présentation de la banderole, lieu d'affichage, outils de communication et kit de cadeaux
- 2ème enveloppe financière Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte : pour quels projets, quelles actions à venir ?



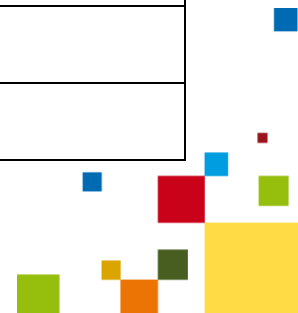
4 SUIVI DU TEMPS PASSÉ PAR ACTION

Voici le détail du temps passé par action au cours de l'année 2016 en prenant cette base :

Heures	Calcul
1820	35 h par semaine X 52 semaines
- 175 heures	25 jours de congés payés X 7 h/jour
- 70 heures	10 jours fériés en 2016 X 7 h/jour
= 1575 heures	Réelles travaillées en 2016
Soit 225 jours	Réels travaillés en 2016

Dans le tableau ci-dessous les actions sont présentées dans un ordre décroissant du temps passé à la réalisation de l'action.

#	Jours	Ratio	Titre de l'action	Descriptif des tâches liées à l'action
1	68	30,2%	Organisation de la Fête de l'Eau et des Énergies du Pays	Organisation générale, communication, logistique, relations partenaires, gestion budget...
2	57	25,3%	Coordination générale de TEPCV (convention initiale, avenant 1 et 2)	Suivi des 46 fiches actions, portées par le Pays ou les collectivités membres, relations avec DREAL et DDT
10	21	9,3%	Animation de la commission climat énergie du Conseil de Développement	Préparation et animations des 14 réunions de 2016
3	15	6,7%	Participation à l'organisation du défi au boulot j'y vais à vélo	Membre du comité de pilotage régional, animation du défi sur le territoire, participation aux COPIL, cérémonie de remise des prix, ...
4	15	6,7%	Distribution ampoules LED	Définition de la dotation aux communes (répartition basée sur le nombre d'habitants), distribution lors d'évènements publics, suivi des dotations...
5	15	6,7%	Administration générale	Gestion frais de déplacements, gestion factures, RH, dossier de subvention financeurs PCET, réunions mensuelles réseau...
6	10	4,4%	Réalisation d'un cadastre solaire photovoltaïque	Relation avec le prestataire In Sun We Trust, définition du cahier des charges, rédaction de la convention de partenariat, test de l'outil, envoi des données...
7	8	3,5%	Accompagnement CEP dans les communes	Organisation de la réunion avec un élu, gestion logistique, relation avec le prestataire, rédaction de la délibération...
8	6	2,7%	Dossiers de subventions bâtiments publics	Suivi et aide à la constitution de dossier de subvention dans le cadre d'un bouquet de travaux
9	5	2,2%	Etude de potentiel photovoltaïque	Calculs des potentiels, réalisation du fichier Excel, visite en commune des bâtiments (vérifications des masques, etc.)
11	4	1,8%	Réunion développement énergie photovoltaïque	Préparation et animation de la réunion
12	1	0,5%	Conférence débat voiture électrique	Organisation de la conférence
#	225	100%	TOTAL 1 ETP	



5 PROGRAMME D' ACTIONS POUR LE PREMIER SEMESTRE 2017

Au 1^{er} Janvier 2017, le Syndicat Mixte du Pays est devenu un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Au 1^{er} janvier, le périmètre reste inchangé (35 communes) et le nom de la structure est maintenant : PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Au cours de l'année 2017, le périmètre pourra être amené à s'agrandir (intégration de nouvelles communes).

Les actions prévues pour 2017 sont :

- ORGANISER et COORDONNER :
 - le suivi des 46 actions financées par le fonds de soutien TEPCV
 - la commission climat-énergie du Conseil de Développement

- IMPULSER et AIDER :
 - les 2 communautés de communes de plus de 20 000 habitants à mettre en place leur Plan Climat Air Energie règlementaire.
 - les projets de production d'énergie photovoltaïque grâce :
 - au cadastre solaire photovoltaïque en ligne
 - à l'étude de potentiel photovoltaïque des toitures publiques
 - au kit de communication envoyé aux communes

- SUIVRE et COLLABORER :
 - les actions Mobilité Durable
 - la mise en œuvre du SCOT
 - le programme LEADER
 - l'Espace Info Energie et la plateforme OKTAVE
 - les travaux du Conseil de Développement

